



INSTITUT NATIONAL
DE L'INFORMATION
GÉOGRAPHIQUE
ET FORESTIÈRE

D2SI/SAI :

Base ERP

Mise en place d'une base des Etablissements recevant du public (ERP)

**Compte-rendu de
L'OpenLab#11**

Du 1^{er} mars 2016

VERSION 0.1

SUIVI DU DOCUMENT

Date	Version	Auteur	Action	Organisme
27/04/2016	V 0.1	Marie Aknine	Rédaction	DIRSO
02/06/2016	V 0.2	Romain Buchaut	Relecture et complément	CRIGE PACA

PARTICIPANTS ET DIFFUSION

Participants	Service / Unité	Personnes à informer	Service / Unité
Olivier BROCHIER	SDIS DU VAR	Franck FUCHS	SAI
Régine CIAMPINI	MPM	Véronique PEREIRA	IGN Conseil
Michel DELLI	SDIS 04	Laurent DELGADO	SAI / ISD
Claude ROUSSEAU	CC ACCM		
François GANZ	Ville d'Avignon		
Jean-Louis ZIMMERMAN	CC Pays Rhône-Ouvèze		
Anne-Marie KRISTIDES-PINAUD	CC Pays de Martigues		
Audrey CECERE	Pays D'Aix		
Emilie BERTOLINI-SCHIRKOFF	SAN Ouest-Provence		
Nathalie JOURDAN	Pays Dignoï		
Karine CHAPITEAU	Ville de Draguignan		
Lise SARRO	TPM – Ville de Toulon		
Romain BUCHAUT	CRIGE PACA		
Maxime MAIGNAN	CRIGE PACA		
Emilie GRENAUD	Entente PôNT		
Cécile HAËCK	IGN Conseil		
Arnaud CEYTE	IGN Conseil		
Sebastien BOURDEAU	IGN DIRSE		
Marie GOMBERT	IGN DIRSO		

Objectifs de l'OpenLab

L'objectif de cet OpenLab du 1er mars 2016 était de :

- Collecter des **retours d'expérience sur la gestion et l'alimentation de bases de données ERP**
- De présenter **les avancées du projet** de plateforme nationale des ERP porté par l'IGN
- De faire une **démonstration de la plateforme** et de **recueillir les avis** des participants.

Echanges suite à la présentation faite par l'IGN

Quels liens entre le projet BAN et le projet ERP :

Ce sont deux projets distincts, un portant sur la réalisation d'un référentiel adresse unique et l'autre sur la réalisation d'outils permettant une constitution collaborative d'un socle commun d'ERP. Des souches logicielles pourront être partagées entre les deux projets toutefois ils sont menés par des équipes différentes au sein de l'IGN. Et il pourra être imaginé à terme une mutualisation des accès et des remontées d'informations. Par exemple : un ERP positionné à une adresse non répertorié pourra déclencher une alerte coté BAN pour mise à niveau. (vision lointaine mais réaliste)

En quoi consiste le projet ERP :

En 2 mots, c'est un développement d'outils réalisé par l'IGN permettant de confronter des données ERP existantes avec de la données multi-sources (INSEE / IGN dans un premier temps) afin de qualifier, mieux positionner géographiquement et enrichir sa base ERP.

Afin d'atteindre cet objectif, l'IGN s'appuie sur un groupe d'utilisateurs « pionniers » qui par sa connaissance de la problématique et ses besoins métiers donne son avis. Ce groupe se réunit toutes les deux semaines afin de suivre les évolutions des développements. Si cette présence n'est pas possible, tout le monde peut contribuer au projet et apporter son avis par mail à l'adresse erp@ign.fr

Le projet de Base Transport ouverte (BATO) :

Porté par le CEREMA, ce projet porte sur les données de transports : il s'agit de confronter des données de collectivités aux données OSM en constituant un modèle de données socle, stable, à vocation internationale pour avoir une logique de routing. Dans ce cadre, en bout de chaîne, l'ajout de l'ERP peut avoir du sens. Le chef de projet au CEREMA est Patrick Gendre.

Remarques suite à démonstration :

- Un établissement peut avoir plusieurs adresses sur plusieurs voies : *l'ajout de la notion de points d'accès au modèle nous permet de gérer ce type de situation.*
- Il existe un type PE (petit établissement) qui n'appartient à aucun des types que nous proposons et qui se situe en catégorie 5 (Le règlement de de sécurité du 25 juin 80 et du 22 juin 90 pour les 5^{èmes} catégories liste les sous types possibles dans chaque type.) : *Nous notons cet élément*
- La nomenclature des types peut être un peu trop large comme par exemple la rubrique trop fourretout comme du W : *pour rappel, cette nomenclature est officielle et définie par le MEDDE. Toutefois, afin d'apporter plus de précision, nous avons ajouté un champ : activité qui permet d'indiquer l'activité précise de l'ERP*

- Il existe un gros turnover sur les restaurants et boutiques en catégorie 5 qui pourra être compliqué à gérer : *on a pris en compte cette contrainte et on réfléchit à des outils qui devront permettre de suivre ces évolutions (en exploitant le fichier SIRENE par exemple)*
- Pourquoi n'existe-t-il pas encore d'authentification IGN professionnel (une seul identifiant / mot de passe pour accéder à tous les services de l'IGN). *L'IGN est conscient de ce souhait afin de limiter le nombre de portes aux différents services IGN (espaces pro, webpart, ERP...). Un travail est en cours mais les calendriers sont différents.*
- Quelle taille limite de fichier ERP peut-on importer au maximum dans l'interface ? *à tester avec les utilisateurs, mais 5000ERP fonctionne déjà.*
- Nécessité d'ajouter un champ « hébergement » pour tenir compte du « h » du Rh. *Nous notons cet élément*
- Particularité de l'accessibilité à l'ERP qui peut avoir des contraintes : la limite d'accès n'est pas uniquement située au point d'accès, elle peut l'être aussi au niveau de l'accès à l'ERP bâtiment. Il est proposé de fixer une distance de 100m autour du point d'accès. D'autre part, le terme d'accessibilité peut aussi désigner les contraintes lors d'une évacuation d'urgence (« évacuabilité »), d'où l'utilité de conventions sémantiques. *Nous notons cet élément*
- Quelle confidentialité des données (dans un contexte de risques terroristes) : Exemple des EP (établissement pénitentiaire) : *il n'est pas question de diffuser des éléments sensibles sur les bâtiments, seulement des caractéristiques. Si une catégorie de bâtiments est déclarée « sensible », elle pourra faire l'objet d'un non affichage.*
- Demande d'ajouter la BD PARCELLAIRE comme fond de plan car la parcelle est une information utile lors de la saisie de l'information ERP : *Nous notons cet élément*
- Importance du responsive design et de la modification manuelle via smartphone *Nous notons cet élément*
- Plusieurs exemples de systèmes d'enregistrement des ERP sont présentés par les participants et notamment en gestion bureautique en mode xls, des développements internes d'outils en ligne (ACCM), LizMobility.etc... Les recensements normalisés réalisés dans le cadre des EquipCo sont d'autres sources de données à assimiler. Quelles interactions doivent-elles être mises en place pour cela ? des bonnes pratiques en amont, des imports « one shot », ou des mises à jour continues via connecteurs et/ou API ? *L'intégration au mieux des différents processus « métier » a déjà été pris en compte dans la feuille de route du projet avec le développement d'une API qui permettra de développer des passerelles. Le projet a encore besoin de maturité pour développer l'API mais sera fait avant la fin du projet.*

Présentation du SDIS 84 par Gaëlle AUTIN

Dans le département du Vaucluse, on compte 1579 ERP du 1^{er} groupe et 270 du 2^e groupe.

Le SDIS du Vaucluse ne tiennent pas à jour les petits établissements de catégorie 5 sans locaux à sommeil, car trop compliqué à mettre en œuvre.

La gestion des ERP se fait via un progiciel métier : WEBPREV de ANTIBIA

Le SDIS dispose aussi du logiciel alerte d'ARTEMIS. Le modèle de données est contraint par la compatibilité avec ce logiciel.

WEBPREV est mis à jour par le SDIS 84 et la préfecture. La gestion se fait de la visite de la sous-commission au rapport de visite. C'est également un logiciel de gestion de base de données : une base complète mais non géolocalisée or il existe un besoin de géolocalisation. Le SDIS a donc embauché un agent pour géolocaliser l'information et mettre à jour les atlas urbains en se concentrant sur les ERP de catégorie 1 à 4 + 5 avec locaux à sommeil.

Définition de deux notions d'établissements:

- Les ERP
- Les Points Remarquables – (un point remarquable est forcément un bâtiment)

La donnée ainsi réalisée a été mise à disposition des bureaux d'études et 13 exports ont été réalisés depuis 2009.

La mise à jour est réalisée en continu : besoin de lien entre le préventionniste et le SIGiste. Pour ce faire, utilisation d'une fiche de liaison et interfaçage de Webprev avec le SIG : Webprev envoie automatiquement les ERP vers le SIG, le SIG envoie le XY de l'ERP.

En projet : Intégration de la carto métier dans Webprev afin qu'elle soit disponible pour tous les pompiers dans tous les centres et ajout de la notion d'ETARE → avec lien vers le plan de masse de l'ETARE avec un seul clic. **La finalité reste toujours la cartographie !!**

Présentation de l'outil REMOCRA par le SDIS du Var

<http://remocra.sapeurspompiers-var.fr>

Remocra une plateforme collaborative départementale open source des risques permettant d'échanger et d'enrichir la base de données opérationnelle du SDIS. Elle fonctionne en full web, accède à des flux WMS

Les différentes briques sont accessibles suivant un profil utilisateur : Prevarisc est une brique de Remocra ce qui permet des échanges de données entre Prevarisc et Remocra. Remocra est susceptible d'actualiser un système d'alerte opérationnel : dans la configuration actuelle (Scala) le rythme est de 2 à 3 mises à jour de contenu par an.

La création d'un ERP dans PREVARISC entraîne une alerte automatiquement dans REMOCRA. Les informations saisies sont : un id unique, un id Prevarisc, le nom de l'ERP, le type, la catégorie.

Un changement d'adresse d'ERP est automatiquement répercuté dans PREVARISC suite à une modification du référentiel adresse de REMOCRA. REMOCRA a notamment servi à enregistrer les signalements de 5^{ème} catégorie par les acteurs de terrain.

Processus de saisie :

Le préventionniste localise l'ERP dans Remocra. Il saisit les champs type / catégorie / et ID unique. Les données géolocalisées sont visualisables par un flux dans PREVARISC ce qui permet ensuite de récupérer les données attributaires et de gestion des dossiers. Les champs de saisies dans Prevarisc relèvent de vocabulaires contrôlés propres. Par exemple, les types de voies sont saisis par un menu déroulant proposant des valeurs prédéfinies.

Echanges suite aux présentations des SDIS

Le **recours à des bases adresse tierces** n'a pas été jugé adapté au contexte PREVARISC / REMOCRA. Cependant, les référentiels progressent en disponibilité et en fiabilité. ACCM fournit un exemple de développement basé sur la BD Adresse et l'outil OpenARIA. Quant à la BAN, la construction d'un identifiant signifiant est en cours.

Les **bases EquipCo** déjà constituées seront intégrées à condition que les informations transmises à la base ERP aient été préalablement normalisées. Plusieurs outils pourront coexister pour faciliter cette étape : transcriptions « one shot », connecteurs, API. Des vérifications ad hoc resteront indispensables pour son bon fonctionnement. L'ajout d'attribut ERP aux bases EquipCo apparaît comme une pratique favorable déjà envisagée par certains EPCI (ACCM, MPM) car la nomenclature du CRIGE semble bien appropriée au niveau des collectivités.

Pour les **ERP de catégorie 5** sans hébergement, la base SIRENE pourrait être l'auxiliaire de mise à jour de ces objets particulièrement volatils. Des mécanismes d'alerte seraient à concevoir en ce sens.

Le **recensement du patrimoine** d'une collectivité peut aussi apporter des données. Avignon envisage un process local pour extraire ces informations et les déposer sur la plateforme nationale.

L'**accessibilité aux PMR** devra être établie selon des critères homogènes : quelle source fera autorité pour la base ERP ?

Les **aspects réglementaires** susceptibles d'affecter l'exhaustivité des données sont évoqués à travers différents exemples. La non-déclaration (arrêtés d'ouverture, servitudes) expose l'exploitant aux contentieux, mais ceux-ci n'interviendraient-ils qu'après un sinistre ? Le SDIS 83 recense tous les établissements accueillants des enfants et tous les lieux de culte mais la règle générale est qu'il n'y a pas d'obligation de visite pour une capacité d'accueil inférieure à 200 personnes.